

## Communiqué Pour diffusion immédiate

### S'associer pour contrer les algues bleu-vert

Trois-Rivières, 15 juin 2009 - Dans le but d'améliorer la qualité de l'eau des lacs qui ont subi des floraisons d'algues bleu-vert ces dernières années, un projet-pilote aura lieu cet été sur le territoire des municipalités de St-Élie-de-Caxton et de St-Boniface. Ce projet est issu d'une collaboration entre l'Organisme de bassin versant de la rivière du Loup et des rivières Yamachiche (OBVRLY), le Laboratoire de recherche sur les bassins versants de l'UQTR, les municipalités de St-Élie-de-Caxton et de St-Boniface et les Regroupements de lacs de ces municipalités.

Les Regroupements de lacs de St-Élie et de St-Boniface ont déjà amené leurs associations de lacs à inscrire leurs lacs au *Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature* (RSV-lacs). Toutefois, aller plus loin dans l'analyse de la situation de chacun des lacs dépasse ce qu'on peut demander aux bénévoles des associations de protection de l'environnement des lacs, d'où le projet-pilote.

Le 7 juillet 2008, les municipalités de Saint-Élie-de-Caxton, de St-Boniface et de Saint-Mathieu-du-Parc ont adopté un nouveau règlement d'urbanisme commun qui a pour but de protéger la santé à long terme des lacs et cours d'eau sur leur territoire, soit le *Règlement relatif à la revégétalisation des rives et visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau*.

Afin d'aider les municipalités dans leur rôle de **protection des milieux riverains** dans une perspective de développement durable, des mesures complémentaires au Règlement relatif à la revégétalisation des rives ont été proposées. Une stagiaire en géographie de l'UQTR aura pour mandat d'effectuer un diagnostic des bassins versants de lacs et de répondre aux questions suivantes :

- D'où proviennent les eaux de surface qui s'écoulent vers le lac ?
- Quelles sont les sources potentielles de pollution ?
- Quelles sont les priorités d'action afin de réduire l'impact des sources potentielles de pollution ?

Progressivement, ces analyses seront intégrées dans un **plan directeur de bassin versant** de lacs ce qui permettra d'arriver à des recommandations bien précises et ciblées et plus spécifiquement :

- Établir pour chacun de ces lacs une cartographie du réseau de drainage
- Identifier les sites d'intervention « prioritaires » pour chacun des lacs
- Procéder aux travaux nécessaires avec la machinerie locale
- Assurer le suivi de l'état de santé des lacs

Ce projet-pilote devrait donc établir les bases d'un travail d'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes des bassins versants des lacs de tête de la rivière Yamachiche situés dans les municipalités de St-Élie-de-Caxton et de St-Boniface.

-30-

Source : Yann Boissonneault, directeur OBVRL  
819-296-2330  
[www.obvrl.ca](http://www.obvrl.ca)